



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

10 OCT. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réser
au
Monite
belge



23132698

N° d'entreprise : 0541 691 352

Nom

(en entier) : HR RAIL

(en abrégé) :

Forme légale : SA

Adresse complète du siège : Rue de France 85, 1060 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination directeur général et administrateur

Conformément à l'article 39 de la loi du 23 juillet 1926 portant sur la SNCB et le personnel des Chemins de fer belges, le Conseil d'administration de HR Rail du 22 septembre 2022 décide, sur proposition unanime de l'administrateur délégué d'Infrabel et l'administrateur délégué de la SNCB, de renouveler le mandat de Monsieur Paul Hautekiet en sa qualité de directeur général de HR Rail pour une période de 6 ans à dater du 1^{er} juillet 2023.

Conformément à l'article 14 des statuts de HR Rail, Monsieur Paul Hautekiet fait de plein droit partie du conseil d'administration de HR Rail. Il poursuit son mandat d'administrateur à partir du 1^{er} juillet 2023.

Bernard Escoyez,
Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/10/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).